



POMMIER DE BEAUREPAIRE

www.pommierdebeaurepaire.fr

Les rendez-vous du mois...

Réunion du Conseil Municipal

Jeudi 8 novembre à 19H30



Permanence du Maire

Vendredi 30 novembre de 15h00 à 18h00

Prochaines permanences tickets cantine

- Mardi 6 et 20 novembre
de 15H30 à 18H30

Etat Civil

Décès:

Le 10 octobre 2018

Monsieur Michel GABILLON

chemin de la Tour

Commémoration

Cérémonie Commémorative du Centenaire de la fin de la 1ère guerre mondiale à travers plusieurs gestes symboliques collectifs.



Rendez-vous

Dimanche 11 Novembre à 11H00

place de la mairie

- sonnerie des cloches le 11 novembre à 11H00
- allocution de Madame le Maire
- dépôt de bougies autour du monument par les enfants, nous comptons sur leur présence...

- lecture du message du Président de la République
- lecture des noms des combattants inscrits sur le monument

- dépôt de gerbes

- vin d'honneur offert par la Municipalité

- mis à disposition en mairie du fascicule réalisé

par le centre généalogique de Vienne:

Pommier de Beaurepaire 1914 –1918

« A la mémoire des soldats décédés ».

Nous vous remercions de votre mobilisation pour faire de cette commémoration un moment fort de la mémoire de notre commune.



News Mairie

Conseil Municipal

Synthèse du Conseil municipal

Les comptes rendus détaillés sont disponibles en mairie et en téléchargement sur le site internet de la commune :

www.pommierdebeaurepaire.fr

Jeudi 4 octobre 2018

Ces délibérations ont été validées :

- Contrat groupe d'assurance statutaire - hausse tarifaire 2019
- Prestations d'action sociale - modalités d'attribution des chèques cadeaux personnel
- Indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor, chargés des fonctions de receveurs des communes
- Droit de préemption
- Approbation du règlement d'exploitation et de vidange des coupes d'affouage
- Modification des statuts du Syndicat Mixte des Eaux Dolon-Varèze
- Mutualisation délégué à la protection des données personnelles (DPO)

Compte-rendu
du
Conseil Municipal



INTERNET

Le déploiement de la fibre

L'arrivée du réseau Isère THD de fibre optique sur notre territoire!

Les travaux se poursuivent avec la construction des Noeuds de Raccordements Optiques (NRO) sur les communes de Beaurepaire, Bellegarde Poussieu et Revel Tourdan.

Cela constitue une étape indispensable à l'arrivée de la fibre optique.

Les chantiers du réseau structurant ont débuté en 2017 et s'étendent durant l'année 2018 sur notre Territoire.

Les premières fibres optiques sur notre commune seront disponibles en 2019.

Conscient des fortes attentes que suscite le déploiement du réseau Isère THD et de l'arrivée de la fibre optique, le Département de l'Isère a mis en ligne un site dédié, que vous pouvez consulter : www.iserethd.fr



Coupe de bois

Dates des permanences pour l'inscription des affouagistes en Mairie:

- **vendredi 16, 23 et 30 novembre** : 18H00 à 19H30
- **samedi 24 novembre** : 9H00 à 11H00



Pour cette saison 2018-2019, les parcelles forestières ouvertes aux habitants de la commune pour leurs besoins domestiques propres se situent au « Fay » . La taxe d'affouage est maintenue à 30€ par lot de bois.

Don du sang

Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de Sang
Bénévoles Valloire Dolon-Varèze

Vendredi 9 Novembre à 20H00 (salle des fêtes)

Venez nombreux..



Urbanisme



Déclarations Préalables

Le 31-10-2018 M. Emile DANGER , parcelle AI 52, place de la mairie, construction garage (en cours d'instruction)

Le 5-11-2018 M. Robert THIVOLLE, parcelle AI 79, place de la mairie, installation de volets électriques (en cours d'instruction)

Alerte sécurité routière

Il nous a été signalé en Mairie que des enfants font du vélo ou marchent sur la route sans gilet jaune et sans lumière le matin ou à la tombée de la nuit. Afin d'éviter le risque d'accident, surtout en cette période de l'année, nous rappelons aux parents ces règles élémentaires de sécurité :

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

- A vélo : faites porter un casque à votre enfant.
- A pieds ou à vélo : munissez votre enfant d'un gilet jaune de sécurité afin d'améliorer sa visibilité.
- Utilisez des sources de lumière (lampes) pour indiquer votre présence aux automobilistes.

Cimetière

Entretien des concessions

L'entretien des concessions sépultures et urnes incombe aux familles, que ce soit au titre du contrat de concession funéraire ou du respect de l'ordre public. A défaut, le maire sera dans l'obligation de mettre en demeure les titulaires d'effectuer les travaux nécessaires sur les concessions dont le mauvais état constitue un risque pour l'hygiène et la sécurité du cimetière (art L.2323-2, CGCT).



Renouvellement des concessions

Le contrat de concession funéraire est un contrat administratif d'occupation du domaine public, entre la commune et l'acheteur. La sépulture qui est installée sur ce terrain concédé, est, elle, une propriété privée. Comme pour n'importe quel autre bien immobilier, son propriétaire en a le droit d'usage, mais il a aussi en contrepartie des obligations précises à respecter sous peine de sanctions. Les héritiers de la sépulture héritent du droit d'usage mais également des obligations pesant sur la tombe.

Lorsque la concession arrive en fin de validité, le concessionnaire a **24 mois** pour la renouveler, sinon la commune en redevient propriétaire et peut la revendre. Le concessionnaire (propriétaire ou héritier de la concession) doit se présenter à la mairie, muni du ou des "Actes de Concession" en sa possession afin de procéder au renouvellement par l'établissement d'un document de "Demande de renouvellement de concession".

Horaires contacts

SECRETARIAT MAIRIE – 04 74 54 29 92

Lundi, mardi: 8H30 à 12H00

Jeudi : 15H00 à 17H00

Vendredi: 15H00 à 18H00

AGENCE POSTALE – 04 74 54 29 94

Lundi au vendredi: 8H30 à 11H30

Samedi impair: 8H30 à 11H30

BIBLIOTHEQUE - 04 74 58 62 63

Mardi: de 10H00 à 12H00

Mercredi: de 16H00 à 18H00

Jeudi: de 16H30 à 18H00

Vendredi: de 15H00 à 18H30



Rendez-vous

Pommier.....



- Vendredi 9 Novembre à 20h00 :

Assemblée Générale Don du sang (salle des fêtes)

- Dimanche 11 novembre à 11H00

Cérémonie Commémorative

- Samedi 8 décembre à partir de 9H00

FETE de L'HIVER

- bourse aux jouets

- marché artisanal et producteurs

- Téléthon

SICTOM de la BIEVRE

* Depuis Mars 2018, tous les Emballages se trient !

Les sacs et films en plastiques sont acceptés avec tous les autres emballages dans le conteneur jaune.
Le SICTOM des Pays de la Bièvre a mis à jour certains outils pour tout savoir sur les consignes de tri.
L'aide mémoire des consignes de tri et la réglette mémotri sont disponibles auprès du SICTOM.



* Acquérir un composteur

Pour un jardin sain, facile et productif, rien de plus simple à fabriquer que son propre engrais : le compost !!
Vous pouvez acquérir un composteur auprès du SICTOM de la Bièvre moyennant une participation de 30€. Une fois votre commande enregistrée, vous serez invité à un petit atelier de montage et de démarrage de votre composteur, animé par un maître composteur du territoire.

Pour tout renseignement complémentaire contacter notre guide-composteur sur la commune:

Monsieur Robert THIVOLLE Tél: 06 01 88 09 96 Email: robert.thivolle-compost@hotmail.fr

Les bons de commande sont disponibles en Mairie ou auprès du SICTOM:

Tél: 04.74.53.82.32 ou Email: karine.ravel@sictom-bievre.fr



* Déchets verts : la déchèterie, c'est pas automatique!

D'autres alternatives à la déchèterie existent pour vos déchets verts !

Paillage, mulching, broyage sont autant de solutions qui vous éviteront de passer des heures à ratisser et ramasser vos feuilles, branchages, tonte,... pour ensuite aller à la déchèterie.

Gain de temps, économie d'argent : moins de déplacements à la déchèterie, moins d'eau pour arroser vos plantations et plus besoin d'acheter d'engrais!

Pour plus d'info sur ces techniques, vous pouvez télécharger le guide du Département:

« **Rentabilisez vos déchets verts!** » disponible depuis le site internet du SICTOM de la Bièvre :

www.sictom-bievre.fr



* Projet de site de compostage collectif

Un projet de site de compostage des déchets organiques à la Vie de Revel est à l'étude.

Il serait mis à disposition des ménages volontaires résidant ce quartier ainsi qu'aux associations qui organisent des fêtes avec restauration au stade.

Enquête auprès des résidents en cours..

Restaurant du coeur

Centre d'Accueil de Penol
670 route de La Côte Saint André
38260 PENOL

Tél : 04 74 20 92 24

Mail: ad38.penol@restosducoeur.org



CAMPAGNE HIVER 2018-2019

Dates des inscriptions en **novembre** 2018

- les mardis 13 et 20 novembre de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h00
- le jeudi 15 novembre de 13h30 à 16h00

Dates des inscriptions en **décembre** 2018

- les lundis 3 et 10 décembre de 14h30 à 16h00
sur rendez-vous;

Distributions

- tous les mardis : du 27 novembre 2018 au 12 mars 2019
- Pour Noël la distribution se fera le mercredi 26 décembre 2018 et pour le jour de l'An le mercredi 2 janvier 2019
Aucune inscription ne pourra être effectuée en l'absence de présentation des justificatifs exigés.

Relais campagne AVC auprès des collectivités: mairies

Suite à la journée mondiale de l'AVC, le 29 octobre, l'ARS souhaite rappeler l'importance de l'appel au Centre 15 en cas de signes évocateurs d'un AVC.

L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau.

Comment reconnaître les signes ?

Paralysie faciale, paralysie d'un membre, troubles de la parole notamment.

Si ces symptômes apparaissent, ayez le bon réflexe : appelez le 15 immédiatement.

Ces signes doivent alerter, même s'ils sont brefs, même s'ils sont non douloureux.

Une prise en charge plus rapide et des traitements adaptés permet de limiter les séquelles.

[Site Internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#) (rubrique Usagers)

En 2014, les Hospices Civils de Lyon, avec le soutien de plusieurs partenaires, ont mené une campagne de communication sur l'AVC.

Vous pouvez télécharger les supports de communication de cette campagne sur le site de l'ARS.

AVC, chaque minute compte.
Chacun d'entre nous peut agir.



Les associations

S'unir pour guérir

Un bel élan de solidarité

40 000€ pour la lutte contre le cancer



L'association a organisé le samedi 28 juillet dernier une journée de solidarité au profit de la Ligue contre le cancer : manifestation qu'elle conduit tous les deux ans depuis 2002.

Vendredi 19 octobre, en présence d'une assistance nombreuse, l'association par le biais de sa Présidente Pascale Veyret, remettait un chèque de **40 000€** au Professeur Claudine Agnius-Delord, Présidente de la Ligue, accompagnée du Professeur François Berger et du Docteur Gabriel-Claude Girona.

Le Maire, Mireille Bouvier, devant tant de générosité, a exprimé sa gratitude envers les 1400 personnes présentes en cette journée, les donateurs, les associations, les sponsors, les bénévoles et la participation

importante et active de la jeunesse...sans quoi rien ne serait possible.

Elle a rappelé que depuis 16 ans, 220 300€ ont été remis à la Ligue, une générosité qui ne s'est jamais démentie au fil des années. Cette mobilisation s'opère dans un grand élan de solidarité pour apporter son soutien aux malades, à leur famille et à la recherche médicale.

L'espoir ne faiblit pas

Le Professeur François Berger, neuro-oncologue donna une conférence sur les nanotechnologies à l'intelligence artificielle : comment transformer des annonces miraculeuses en progrès réels pour les patients atteints de cancer ?

Le Professeur Claudine Agnius-Delord, Présidente de la Ligue a assuré que cette somme permettra de faire progresser la recherche, dans le but d'améliorer les traitements des patients et le taux de guérison.

Le partage du verre de l'amitié a clos la réception en toute sympathie.

De tout cœur.....



Comité des fêtes

- Samedi 8 décembre

FETE DE L'HIVER une belle journée festive.....



Programme activités:

- Bourse aux jouets de 9H00 à 12H30
- Marché artisanal et producteurs toute la journée
- Ateliers créatifs pour les enfants de 15H00 à 17H00
- Visite du Père Noël
- Animations musicales (orgue de barbarie - chants)
- Mobilisation pour le téléthon
- Défilé nocturne dans le village avec des lampions..

Réservations repas FRITURE

Inscriptions marché artisanal et producteurs bourse aux jouets

Tél: 06 23 58 77 38 Laëtitia AVONT

Tél: 06 14 61 42 77 Laëtitia LOPES

Email: comitedesfetes38260@gmail.com

Restauration:

- Vente BOUDINS à partir de 9H00
- Repas FRITURE à partir de 12H30
(salade composée, friture ou burger avec son accompagnement, fromage, dessert, café, vin)
- Tarif : 15€
- TARTINES Pommiéroises à partir de 19H00
- Petite restauration: soupe au potiron, frites, crêpes....

